

Présentation Synthétique des rapports des chargés de projets tiers temps en cours en 2011/2012



Sommaire

<u>1ère PARTIE: DESCRIPTION ET ANALYSE QUANTITATIVE DES PROJETS.....</u>	<u>2</u>
<u>1/ l'ampleur du dispositif tiers temps au sein de l'enseignement agricole:.....</u>	<u>2</u>
<u>2/ la répartition géographique des projets tiers temps depuis le démarrage</u>	<u>3</u>
<u>3/ les thématiques portées par les projets tiers temps</u>	<u>3</u>
<u>4/ Pérennité et reconduction éventuelle des projets</u>	<u>5</u>
<u>5/ financement des projets et budgets générés</u>	<u>5</u>
<u>2ème partie : analyse de l'atteinte des objectifs du dispositif tiers temps.....</u>	<u>5</u>
<u>1/rappel sur les objectifs du tiers temps.....</u>	<u>2</u>
<u>2/ analyse des rapports aux vues de ces objectifs</u>	<u>7</u>
<u>3 ième partie les effets levier du tiers temps sur l'établissement et l'enseignement agricole.....</u>	<u>9</u>
<u>1/ le porteur de projet : fonction et positionnement.....</u>	<u>9</u>
<u>2/ le projet tiers temps et son effet catalyseur.....</u>	<u>9</u>
<u>Perspectives en guise de conclusion</u>	

5^{ème} année du dispositif

Rédacteur José RATRIMOHARINOSY avec la collaboration de Florence LUNDY, Alain DANEAU et Daniel REITZER

Introduction

Le dispositif tiers temps a été initié sur la mise en place d'un appel à projet suite à la circulaire du 29 mars 2005. La première promotion de porteur de projets dit « tiers temps » a débuté dès 2007 et s'est complétée par le lancement chaque année de nouveaux projets dans les différents établissements Agricoles. La Bergerie Nationale, est en charge de l'animation de ce dispositif afin d'accompagner, suivre et capitaliser sur la mise en place de ce dispositif et son articulation avec la cinquième mission.

Le suivi depuis le démarrage du dispositif par le département 3 DFI de la Bergerie Nationale nous permet d'analyser les rapports d'étape des différents projets et d'en retirer des enseignements sur la prise en compte progressive des différents enjeux de l'enseignement agricole autour de cette mission. Le présent rapport a pour objet de restituer ces analyses tout en essayant de donner une illustration la plus pertinente possible de la diversité des projets mis en place par les établissements sur l'année 2012.

Les analyses présentées dans ce rapport sont le résultat de la lecture de l'ensemble des rapports d'étape des 62 projets, les contacts et le suivi réalisé en lien avec l'animation du dispositif et le résultat des échanges lors des séminaires annuels organisés à la Bergerie Nationale rassemblant les porteurs de projets tiers temps.

Nous pouvons dire, sans réserve, que nous sommes passés cette année à une phase dans laquelle il est possible de faire un lien direct entre les rapports écrits et la réalité des projets. Cette relation était beaucoup plus difficile jusqu'ici et la tentation était grande de considérer qu'un rapport mal renseigné était la traduction d'un projet connaissant des difficultés, cet obstacle du à un problème essentiellement de forme est levé et, s'il reste toujours des améliorations qualitatives à réaliser dans les rapports, nous pouvons désormais disposer d'un outil efficace d'animation du dispositif, ce qui ouvre dans cette animation des perspectives nouvelles sur la progression d'année en année de cette mission de l'enseignement agricole.

Ce travail de synthèse est comme chaque année présenté lors du séminaire annuel de rencontre qui a lieu en Décembre à la Bergerie Nationale.

1^{RE} PARTIE : DESCRIPTION ET ANALYSE QUANTITATIVE DES PROJETS

1/ L'AMPLEUR DU DISPOSITIF TIERS TEMPS AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE :

Les projets tiers-temps en cours sur 2011-2012 ont été au nombre de 62 soient :

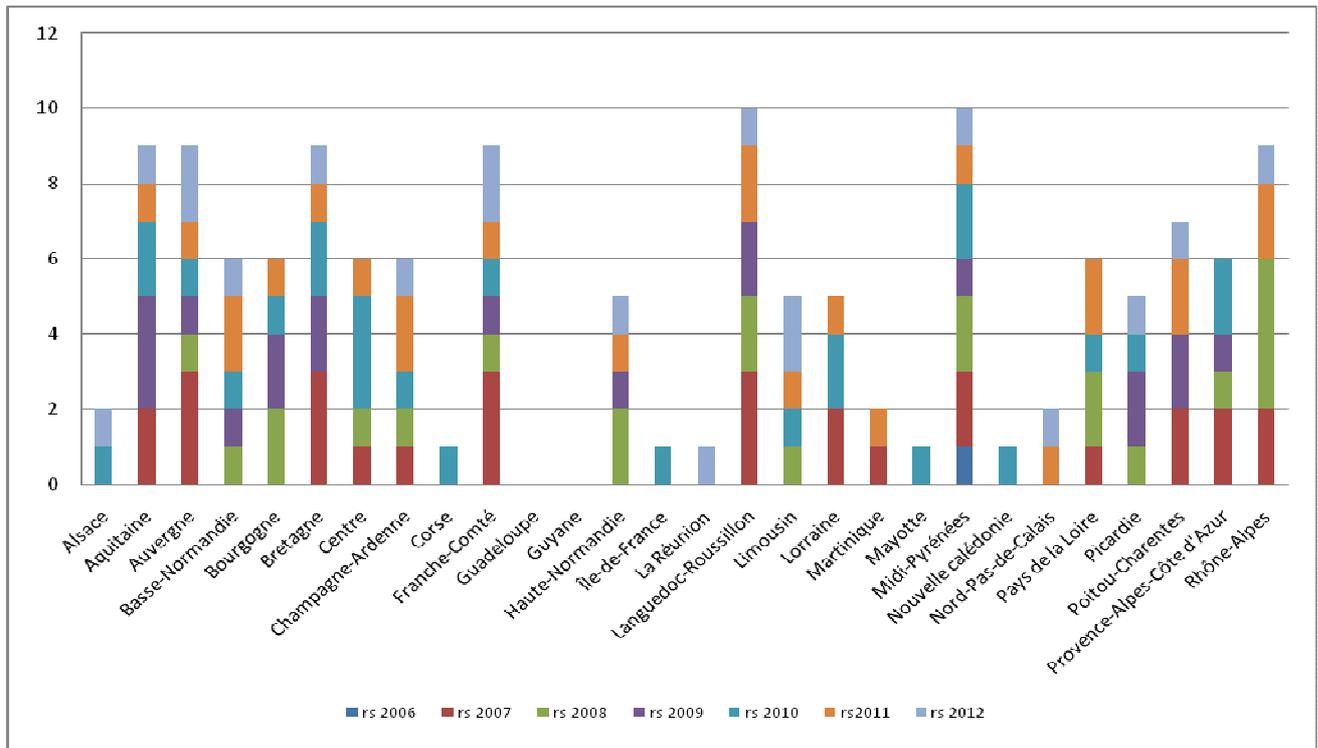
- 2 projets débutés en 2008(Ces projets ont obtenu une prolongation d'un an)

- 17 projets débutés en 2009 - 3^{ème} année du projet
soient 18 sortants du dispositif, (les 2 prolongations et les 16 de la promotion 2009, 1 projet prolongé d'un an pour 2012-2013)
- 21 projets débutés en 2010 - 2^{ème} année du projet,
- 22 débutés en 2011, première année du projet.

A la rentrée 2012, 20 nouveaux projets démarrent dont 1 projet en prolongation pour un an, soit un total de 63 tiers-temps en cours pour 2012-2013.

2/ LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PROJETS TIERS TEMPS DEPUIS LE DEMARRAGE

Les projets tiers temps sont au nombre de 139 depuis le démarrage. On compte 215 EPLFEFPA au total. 64% des établissements ont donc eu au moins un projet tiers temps. (Le nombre des établissements ayant eu plus d'un tiers temps ne sont pas significatifs)



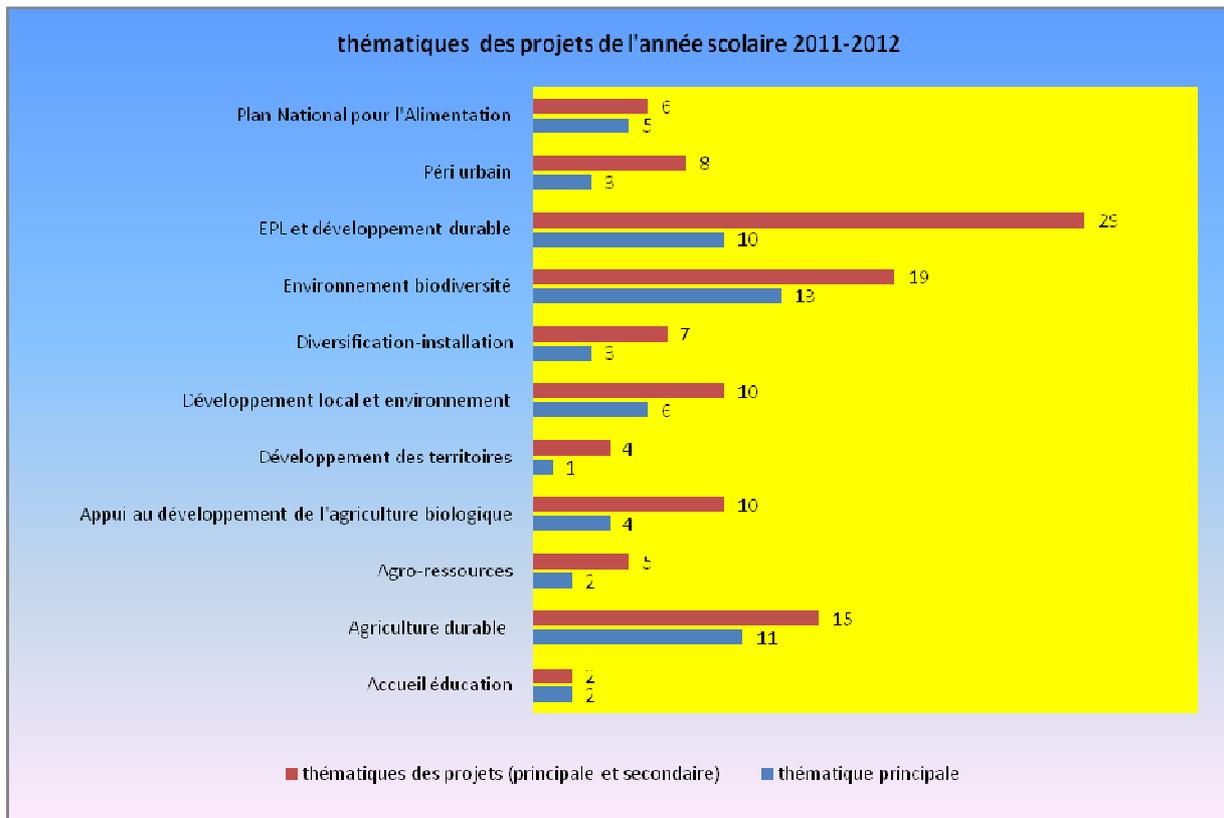
La répartition des projets tiers temps par région depuis le démarrage en 2006

La répartition par région depuis le début nous montre que la dotation des régions s'harmonise au fur et à mesure du temps.

3/ LES THEMATIQUES PORTEES PAR LES PROJETS TIERS TEMPS

Chaque année, la note de service de lancement des appels à projets tiers temps identifie des thématiques phares correspondant aux grands objectifs déclinés au niveau ministériel et les objectifs clé du dispositif Animation Développement des territoires. Ces orientations permettent

aux porteurs de projets de se positionner et d'afficher leur thématique principale et éventuellement secondaire dans le cas d'un projet multithématique. La répartition des thématiques par projet est représentée dans le graphique ci-dessous :



Répartition des thématiques choisies par projet

Les thématiques

Le relevé des thématiques principales donne : Environnement et biodiversité (13), Agriculture durable (11), EPL et Développement Durable (10), développement local (6), accueil et éducation (2), diversification-installation (3), agro-ressources (2), appui au développement de l'agriculture biologique (2)...

Le choix des thématiques principales relève du choix de l'équipe qui a construit le projet d'où la diversité des contenus abordés et des intitulés. Le choix de thématique est le dénominateur commun ou l'outil qui permet d'identifier et de faire connaître ce qui se fait ou ce qui va se faire dans le projet.

Les sujets traités dans les thématiques

Ces thématiques sont des indications génériques, les actions dans les projets sont diverses et variées : Circuits courts, méthanisation, gestion des déchets, génétique animale, forêt et utilisation énergétique du bois, filière osiériste, aquaculture, systèmes de culture innovants, agriculture biologique, agriculture périurbaine, éco-paysans, cidre, vin et œnologie, énergie et économies d'énergies, déchets et valorisation, serres, diagnostics de territoire, analyses de sol, microbiologie, etc...en cohérence avec les priorités émises par le Ministère.

4/ PERENNITE ET RECONDUCTION EVENTUELLE DES PROJETS

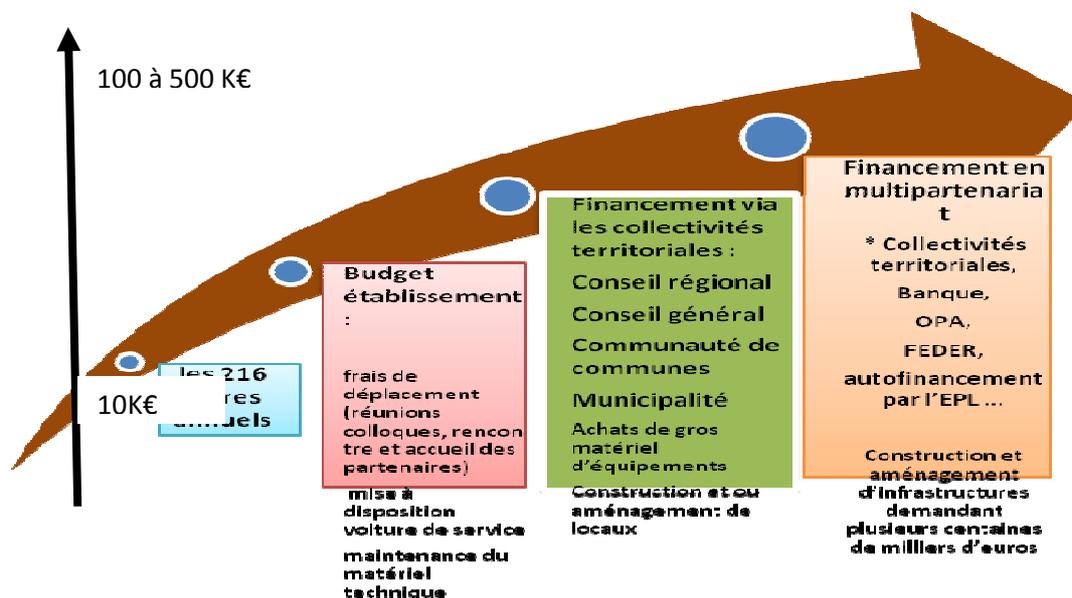
Depuis le démarrage du dispositif, il a été clairement annoncé que la décharge horaire se limitait à une durée de 3 ans et que l'établissement aurait en charge la pérennité du projet par la suite. Le suivi du dispositif depuis 2007 a mis en évidence des situations très diverses :

- Soit le projet se termine au bout des trois ans et l'EPL passe à autre chose.
- Soit le projet a suffisamment d'atouts et d'éléments pour continuer de fonctionner sans avoir recours au dispositif tiers temps, l'ex-porteur de projet reste mobilisé et s'implique dans les actions et les expérimentations pédagogiques de l'EPL.

5/ FINANCEMENT DES PROJETS ET BUDGETS GENERES

Une vraie évolution existe au niveau du financement des projets depuis le début de la mise en place du dispositif. Les projets arrivent à générer des financements extérieurs (collectivités locales, associations, agences régionales, etc) ce qui permet de favoriser la mise en place des actions et anticiper la fin de la décharge horaire.

Une faible part des financements générés est dédiée au fonctionnement. Une large part correspond aux financements d'investissements (la plupart du temps sur des équipements correspondant aux problématiques des partenaires : équipements en vue d'expérimentation, installations). Ils sont aussi un gage de pérennité du projet souvent fortement investi par les partenaires, qui peut ainsi perdurer par-delà de la fin de la décharge horaire.



Financement des projets et budgets générés

2^{EME} PARTIE : ANALYSE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU DISPOSITIF TIRES TEMPS

1/ RAPPEL SUR LES OBJECTIFS DU TIERS TEMPS

Partant de la circulaire de mars 2005 et du rapport de l'inspection sur la mission ADT réalisé en 2011 le tiers temps est un dispositif permettant de mettre en œuvre la cinquième mission de l'enseignement agricole qui est l'animation et le développement des territoires.

C'est à dire qu'elle vise à :

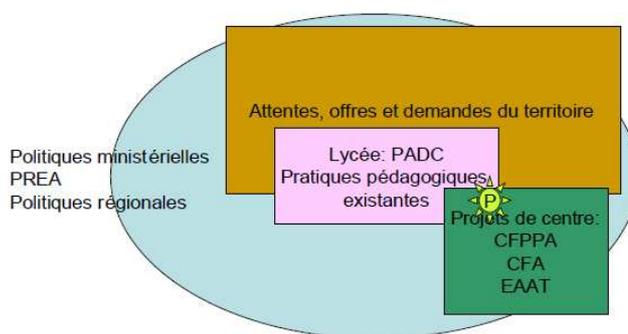
- Encourager les dynamiques individuelles et collectives ;
- Mettre en relation des acteurs sociaux afin de favoriser leur intégration en développant des stratégies de communication encourageant à la participation ;
- Permettre à des porteurs de projet de formuler leurs divers besoins et d'y répondre par eux-mêmes ;
- Favoriser une dynamique de l'innovation et d'accompagnement du changement dans un objectif de développement durable.

A travers ce dispositif, plusieurs objectifs sont à atteindre

- Placer l'établissement au cœur des problématiques de son territoire
- Etablir un projet répondant aux sollicitations du territoire en articulation avec le projet d'établissement
- Permettre le réinvestissement pédagogique de ce partenariat en favorisant une pédagogie active permettant à la fois la formation et l'insertion professionnelle des apprenants sur le territoire

Le rapport de l'inspection sur la mission ADT fait le focus sur la dimension intégrée du projet tiers temps à travers une représentation schématique que nous rappelons ici :

Projet totalement intégré.



2/ ANALYSE DES RAPPORTS AUX VUES DE CES OBJECTIFS

A la lecture des rapports d'étape remis, nous constatons une amélioration très significative des informations fournies, ce qui a pour effet immédiat que nous pouvons, cette année, beaucoup mieux apprécier le contenu des projets et établir une corrélation fiable entre les rapports et la réalité des projets.

Les informations fournies en 2012 sont suffisantes (même dans les rapports de fin de première année) pour se rendre compte de l'état réel d'avancement des projets et surtout de mieux identifier les freins rencontrés par les responsables et la manière dont ceux-ci les surmontent, surtout dans la phase de mise en route.

A/ LA DIMENSION PEDAGOGIQUE DU PROJET TIERS TEMPS

Variabilité des projets

L'analyse des projets tiers temps depuis le démarrage du dispositif met en évidence une grande diversité de réinvestissement pédagogique des projets. On note plusieurs degrés d'intégration de leur dimension pédagogique qui peut aller du :

- Recueil de données lors des travaux pratiques ou dans les manifestations en lien avec les professionnels pour « alimenter » le projet (par exemple : les apprenants sont sollicités pour réaliser des relevés et mobilisés sur des compétences techniques précises sans forcément maîtriser le sens global du travail et du projet)
- Analyse des données (les apprenants sont mobilisés sur les compétences professionnelles d'analyse mais en tant qu'exécutants)
- Co-construction du cadrage du projet (ou de l'événement) avec l'enseignant (l'enseignant reste en interface avec les professionnels)
- Co-construction du projet avec les acteurs professionnels (les étudiants sont mis en situation professionnelle et impliqués dès le démarrage du projet dans la conception de celui ci).

Tendance générale

On peut faire l'hypothèse que les projets 1/3 temps sont des supports d'une pédagogie active autour d'actions structurantes pour l'EPL, qui favorisent ainsi les apprentissages « responsabilisant, coopératifs et directs » des apprenants, et futurs citoyens en partenariat avec les acteurs locaux.

Identification des freins et leviers

Le soin apporté par le responsable à la constitution puis à la vie de l'équipe de projet est donc tout à fait fondamentale, et un bilan précis doit en être fait dès la fin de la première année. Le statut du porteur de projet qui peut se révéler un frein dans le cas où le porteur de projet est positionné uniquement au sein de l'équipe pédagogique sans soutien de la direction ou au contraire un levier lorsque le porteur de projet est positionné comme interface entre les équipes et la direction

B/ LA COHERENCE DU TIERS TEMPS AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT

On note globalement une implication de plus en plus forte de l'équipe de direction envers les projets tiers temps avec la mise en place quasi systématique de comités de pilotage. Il semble que le dispositif ADT soit de plus en plus perçu comme bien sûr un moyen de répondre à la 5^{ème} mission mais aussi comme un moyen supplémentaire pour travailler à la stratégie de l'établissement

L'implication croissante des équipes de direction a levé le frein principal à la cohérence tiers temps/projet d'établissement. Toutefois une personnalisation trop forte du projet autour du porteur de projet travaillant en solitaire en lien avec des partenaires extérieurs reste un risque mais il tend à disparaître

C/ LE TIERS TEMPS, L'EPL ET LES PARTENAIRES DU TERRITOIRE

a/ Variabilité

Le diagnostic de départ porte toujours une présentation des demandes et/ou problématiques des acteurs du territoire. Malgré tout, certains projets restent encore très centrés sur l'EPL avec une forte dimension pédagogique et peu d'interactions avec les partenaires extérieurs. D'autres projets sont à l'inverse totalement centrés sur les sollicitations des partenaires et investissent moins la dimension pédagogique.

b / Tendance générale

On constate une amélioration de la prise en compte des partenaires du territoire par une :

- **Mise en place systématiquement d'un état des lieux complet dès le démarrage de l'action :**
identification rigoureuse des acteurs partenaires potentiels et représentatifs
- **Formulation d'une problématique claire de l'EPL dans son territoire avec la mise en place de conventions sur des actions communes incluant la dimension pédagogique.**
- **Généralisation des financements par des partenaires**

3^{EME} PARTIE : LES EFFETS LEVIER DU TIERS TEMPS SUR L'ETABLISSEMENT ET L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

1/ LE PORTEUR DE PROJET : FONCTION ET POSITIONNEMENT :

A/ UN PORTEUR DE COHERENCE AU NIVEAU DE L'EPL

On note que les porteurs de projets sont dans une démarche de mise en cohérence du tiers temps et des autres projets portés par l'EPL et les interactions avec les acteurs du territoire. La description des objectifs atteints et des objectifs restant à atteindre complétée par les réalisations non prévues ainsi que des informations sur des réorientations (marginales ou importantes) témoignent de la capacité d'adaptation permanente des responsables aux enjeux territoriaux.

Ces différents développements permettent aussi de mesurer les écarts entre les intentions et prévisions de départ (telles qu'elles figurent dans la déclaration d'intention) et la réalité, dès que la phase active a démarré.

B/ UN POSITIONNEMENT EN INTERFACE ENTRE LA DIRECTION ET LES EQUIPES DES DIFFERENTS CENTRES CONSTITUTIFS

Le porteur de projet a une position particulière au sein de l'EPL. La lettre de mission permet de formaliser ses missions et ses prérogatives afin d'éviter les confusions de rôle et de pouvoir de décision surtout lors des contacts avec l'extérieur.

Au sein de l'EPL : Le management de l'équipe projet.

Le porteur de projet garde une vision d'ensemble des actions menées et sert d'intermédiaire entre l'équipe de Direction, l'exploitation et les porteurs des actions.

A l'extérieur de l'EPL : la représentation du projet

Le porteur de projet assure le lien avec les réseaux thématiques, les organismes de recherche, les organisations professionnelles agricoles, les associations, les partenaires institutionnels... Pour assurer ce lien le porteur de projet peut devenir : négociateur de convention ou animateur de réunion publique ou conducteur de chantier...

Une variété de rôles à assumer et à intégrer mais qui dynamise et qui enrichit le métier du porteur de projet. En sorte il s'agit de formateur/animateur /développeur /médiateur territorial.

2/ LE PROJET TIERS TEMPS ET SON EFFET CATALYSEUR

A/ UN LEVIER D'ACTION POUR LES ETABLISSEMENTS

Les projets tiers temps sont de mieux en mieux articulés avec les autres projets au niveau de l'EPL

Les incitations venant de la tutelle ministérielle et celles relayées par les instances régionales multiplient les actions qui sont mis en route dans les établissements, d'où la diversité des actions du projet tiers temps. Les réalisations sont financées par les instances régionales pour ce qui concerne les budgets importants. L'intervention des partenaires professionnels, les organisations professionnelles agricoles, les associations, etc intervient dans une moindre mesure, pour couvrir des dépenses de fonctionnement. Le porteur de projet doit assurer une fonction de management pour que cela fonctionne. L'établissement est reconnu non seulement pour ses formations spécifiques mais aussi comme acteur du territoire à travers son exploitation agricole.

B/ FAIRE DE L'EPL UN LIEU ET UN OUTIL DU PROJET POUR ARTICULER LES DEMANDES DU TERRITOIRE

Le projet permet de contribuer au positionnement de l'EPL sur le territoire auprès des partenaires socio professionnels mais également auprès des services déconcentrés de l'état et des collectivités territoriales.

REPRESENTATION DE L'EPL DANS LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Ce positionnement stratégique est souvent l'occasion pour l'EPL de suivre les évolutions de son territoire et de se positionner en fonction de ses propres problématiques

INTEGRATION DES DEMANDES DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL DANS LES OBJECTIFS DE L'EPL

Les projets tiers temps se centrent très souvent sur des questions techniques intéressant les partenaires professionnels. L'établissement devient alors un lieu d'innovation, d'expérimentation et de diffusion des résultats. Ces projets sont souvent liés à une dimension recherche à travers les projets (RMT, CASDAR) et impliquent les partenaires professionnels du territoire (Chambre d'agriculture, AMAP, CIVAM, groupement de producteurs etc). Certains projets deviennent l'interface entre acteurs du territoire (type collectivités ou entreprises) et acteurs professionnels. L'EPL devient un catalyseur de relations entre le monde professionnel agricole et la dimension développement rural.

C /MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DU MINISTERE DANS LE TIERS TEMPS

MISE EN COHERENCE DES 5 MISSIONS

De par sa dimension pédagogique et fortement tournée vers l'extérieur, le projet tiers temps permet d'aborder de façon très opérationnelle les 5 missions de l'enseignement agricole.

L'étude des projets met en valeur le fait que le tiers temps favorise un questionnement autour des pratiques pédagogiques et surtout la pertinence par rapport aux questions de professionnalisation.

Cette dimension de professionnalisation est généralement lié à une réflexion autour du rôle d'expérimentation innovation des plate formes technologique (exploitation agricole, hall technologiques, ateliers de transformation etc). Le travail de diagnostic impulsé par le tiers temps permet alors de stimuler ou valoriser ce rôle expérimentation innovation de l'EPL et de le mettre en lien avec la dimension formation portée par les lycées, les CFA mais aussi de plus en plus les CFPPA (même si ceux si sont encore trop peu présent au niveau des projets).

En effet ce sont surtout les CFPPA qui sont susceptibles de porter l'ingénierie de formation en réponse aux demandes du territoire en s'appuyant sur les résultats du projet tiers temps.

Au-delà de la pédagogie active, c'est la question de l'insertion professionnelle qui est abordée dans quelques projets, encore peu nombreux malgré tout. Le projet est alors support et générateur de formations nouvelles en lien avec les enjeux territoriaux (département/région) :

ARTICULATION DES DIRECTIVES AVEC DES APPELS A PROJETS MINISTERIELS

Dans de nombreux établissements, on note la présence de dispositifs tiers temps et de réponses aux appels à projets ministériels type écophyto 2018, Biodivéa, PNA etc.

Dans ces cas, il apparaît très clairement que le tiers temps est un réel souffle apporté à la mise en œuvre de ces appels à projet et permet aux établissements de se saisir de ces dispositifs pour impulser une dynamique interne et en lien avec les partenaires.

MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES AU NIVEAU LOCAL

Pour la plupart des projets, la diversité des partenariats établis permet de mettre en œuvre de façon opérationnelle des politiques publiques portées par des structures déconcentrées et décentralisées autour d'un même projet. Ces politiques s'articulent alors autour d'une action précise et réunissent des acteurs divers.

Perspectives en guise de conclusion

Une toile qui se tisse rapidement sur tout le territoire

Depuis 2007, 139 projets ont été entrepris menés à bien ou en cours c'est déjà beaucoup pour un vivier de 215 établissements. Ces 139 projets sont bien sûr le cœur visible et « officiel » du dispositif ADT mais cette réalité n'épuise pas, loin de là, la capacité de nos établissements à investir le champ de ce qu'il est convenu d'appeler « le territoire ». En effet ces 139 projets sont d'abord les projets qui ont bénéficié d'un permanent à tiers temps dont on sait de plus que l'implication des individus qui avaient et ont la charge de conduire ces projets y consacrent en fait beaucoup plus de temps que les 216 heures « règlementaires » et mobilisent au sein des établissements porteurs des collaborations nombreuses (c'est l'esprit et l'objectif même du dispositif ADT et sa marque principale de réussite) et bien entendu des collaborations externes de la part des acteurs du territoire. Si on pouvait additionner le temps que ces collaborations actives représentent nous aurions déjà bien plus que les 50 ETP visibles.

Mais il faut après 5 années de fonctionnement aller au-delà encore. En effet les établissements de l'enseignement agricole qui ont présentés des projets sont 3 fois plus nombreux (on peut penser qu'il y a 1 projet retenu sur 3 projets présentés). Le dispositif ADT a donc mobilisé plus de 450 projets ce qui donne une idée du potentiel général de l'enseignement agricole en matière d'actions territoriales concrètes, or les projets non retenus ont souvent, sous d'autres formes, générés eux aussi beaucoup de réalisations. C'est évidemment très difficile à recenser mais le principe est simple, les établissements dont les projets n'ont pu être retenus n'ont pas brusquement cessé d'agir et ont trouvé d'autres voies et moyens pour réaliser tout ou partie de leurs actions territoriales. La phase d'élaboration d'un projet, même non retenu, dans le dispositif tiers temps est déjà en soi une mobilisation territoriale importante dont une partie a connu des suites.

Ainsi la cinquième mission dépasse de loin la simple prise en compte des 139 projets structurés autour d'un responsable de projet.

Nous assistons donc à la construction formelle et informelle d'un maillage du territoire national dont le dispositif tiers temps n'est qu'une partie.

Nous proposons donc que l'année prochaine nous tentions à partir d'informations recueillies auprès des établissements ayant présenté des projets non-retenus. Ainsi nous pourrions esquisser cette véritable toile territoriale, qui se tisse d'année en année, et qui nous le savons fait tâche d'huile à partir des projets bénéficiant d'un soutien tiers temps.

Nous pourrions ainsi tenter de dessiner une carte bien plus réelle de l'activité ADT dans l'enseignement agricole que la seule géographie des projets en cours, par nature réductrice, et mieux mesurer ainsi l'effet boule de neige engendré par le cœur du dispositif.

Enfin nous pensons maintenant être en mesure de récolter et de valoriser sur un mode à définir avec celles et ceux les fruits du travail des responsables de projets, pour en faire une méthodologie argumentée et illustrée, utilisable par les établissements dans l'accomplissement de la mission ADT que ce soit dans le cadre des projets tiers temps ou en dehors.